



10^e Commémoration des massacres des 11 et 12 décembre 2015

DÉCLARATION DE SOS-TORTURE BURUNDI

11 décembre 2025

Ce jeudi 11 décembre 2025, l'organisation SOS-Torture Burundi, commémore le dixième anniversaire des massacres des 11 et 12 décembre 2015 perpétrés au Burundi, au cours desquels des centaines de civils , ont été sauvagement exécutés, torturés, portés disparus et enterrés dans des fosses communes.

A cette occasion, SOS-Torture Burundi rend un hommage solennel à toutes les victimes de ces violences tragiques. Leur mémoire demeure le fondement de son combat et la motivation de son engagement indéfectible pour la vérité, la justice, la dignité humaine et un Burundi libéré de la violence.

Ces crimes, perpétrés par des forces de sécurité de l'État et des milices affiliées au pouvoir et qui restent jusqu'à ce jour impunis, constituent l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire récente du Burundi. Ils ont été commis en représailles contre des populations civiles accusées, à tort, de soutenir l'opposition, dans un contexte marqué par la contestation du troisième mandat du président Pierre Nkurunziza et la répression généralisée de toute voix dissidente.

C'est face à l'ampleur de ces crimes, à l'effondrement de l'État de droit et à l'impunité organisée que l'organisation SOS-Torture Burundi a été créée avec

pour mission de lutter contre les violations graves des droits de l'homme dans un contexte national où toutes les voix critiques étaient réduites au silence.

En effet, une prise de conscience est née sur l'urgente nécessité de documenter et de dénoncer systématiquement les abus commis, avec le concours de tous les Burundais épris de paix et de retour à la bonne gouvernance et à la lutte contre l'impunité en impliquant des témoins oculaires et auriculaires.¹

Ainsi, depuis dix ans, l'organisation œuvre sans relâche pour documenter les violations graves des droits humains et s'implique dans le plaidoyer pour assister les victimes, soutenir leurs familles et porter leur quête de justice devant les juridictions nationales, régionales et internationales.

Au cours de cette décennie, SOS-Torture/Burundi a également développé une carte interactive des violations des droits humains, disponible sur son site internet. Cet outil innovant permet de visualiser et de géo localiser les cas documentés sur le terrain, rendant l'information plus accessible p au public, aux partenaires et aux mécanismes internationaux. Il constitue un instrument stratégique de plaidoyer, en révélant les tendances, les zones les plus touchées et en soutenant la lutte contre l'impunité.

Durant cette période, SOS-Torture Burundi a publié plus d'une centaine de rapports, de communiqués, de notes d'alerte et d'analyses, produit régulièrement le Bulletin de Justice. L'organisation a documenté plusieurs milliers de cas de violations graves, déposé plus de 2 000 mandats de victimes devant la Cour pénale internationale (CPI) et contribué aux travaux de nombreux mécanismes internationaux de protection des droits humains, notamment le Comité contre la torture, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Toutefois, le chemin à parcourir reste encore long car dix ans après les massacres, les violations graves des droits humains persistent au Burundi.

¹ <https://sostortureburundi.org/qui-nous-sommes/>

Contact presse : Chargée de la communication – SOS-Torture Burundi

Ainsi par exemple, de janvier à novembre 2025, SOS-Torture Burundi a documenté notamment 74 atteintes au droit à la vie, 32 arrestations et détentions arbitraires, 32 cas de disparitions forcées et enlèvements, 16 cas de torture et d'atteintes graves à l'intégrité physique ainsi que 8 cas graves d'atteintes à la liberté d'expression et de la presse. Ces chiffres témoignent la continuité d'un système de répression fondé sur la peur, l'intimidation et la violence d'État.

SOS-Torture Burundi condamne avec la plus grande fermeté le silence persistant des autorités face aux massacres des 11 et 12 décembre 2015, aux exécutions sommaires, à la torture systématique, aux disparitions forcées ainsi qu'à toutes les violations des droits humains qui se poursuivent aujourd'hui encore dans l'impunité la plus totale.

L'absence de poursuites judiciaires crédibles contre les auteurs de ces crimes constitue une négation flagrante du droit des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation.

À l'occasion de ce dixième anniversaire, SOS-Torture Burundi réitère avec fermeté l'ouverture des enquêtes indépendantes, impartiales et crédibles ; l'initiation des poursuites judiciaires effectives contre tous les responsables des crimes commis ainsi que la réparation intégrale des victimes.

SOS-Torture Burundi appelle les partenaires internationaux du Burundi, notamment les Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, à soutenir activement les procédures judiciaires internationales en cours et à maintenir une pression diplomatique constante afin de mettre un terme définitif à l'impunité.

**Souvenons-nous des victimes de 2015, agissons pour
un Burundi sans violence !**